Label Villes et Villages fleuris

En 2022, la commune a candidaté au Concours National des villes et villages fleuris.

La commune s'engage depuis des années dans un programme en faveur de l’embellissement et du fleurissement du village. C’est l’enclenchement de ce processus qui a incité Feucherolles à présenter en 2022 sa candidature au Concours National des Villes et Villages Fleuris.

L'attribution de ce label s'appuiera sur la décision du jury régional venu à la découverte de notre commune. Son évaluation basée sur une grille de critères très précise, s'est portée sur la présentation d'un dossier de candidature par la commune et une visite sur le terrain.

Obtenir ce label serait pour Feucherolles un atout indéniable, participant directement à l’image de la commune et à son attractivité. Il serait aussi la reconnaissance du travail mené par la municipalité en faveur de son cadre de vie et du développement durable, qui s'inscrivent plus largement dans le projet de Plan Climat Air Energie Territorial porté par la Communauté de Communes Gally-Mauldre et approuvé en février 2023.

Service

Services techniques

rue de l'Etang
78810
Feucherolles
01 34 91 09 40
adjointe.dst@feucherolles.fr
Infos pratiques

Bon à savoir !

Les espaces verts et de fleurissement sont gérés de façon maîtrisée, dans le respect de l'environnement et de ses ressources naturelles.

Les services municipaux limitent ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires et ont adapté leurs méthode de travail, dans une logique de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Les services techniques vont par exemple investir en 2023 dans une cuve de récupération d'eau pluviale pour l'arrosage du jardin pédagogique Alania situé à l'arrière de la Maison de la Plaine.

Liens utiles
Plan Climat Air Energie Territorial